

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JODGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Août 1882

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 2 de ce mois, a accordé l'exequatur à M. le Comte Gurowski de Wezele en qualité de Consul d'Autriche-Hongrie dans la Principauté.

Par Ordonnance Souveraine de la même date, M^{sr} Charles-Emile Viale, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Vicaire Général de Monaco, a été autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre Pontifical du Saint-Sépulcre.

NOUVELLES LOCALES

Une triste nouvelle, parvenue mercredi dernier dans la Principauté, a péniblement impressionné la population : M^{me} la Princesse Roland Bonaparte, née Marie Blanc, est morte subitement à Saint-Cloud, dans la soirée du 1^{er} août, d'une embolie pulmonaire; son mari et M. Edmond Blanc, son frère, assistaient à ses derniers moments.

Mariée depuis le 7 novembre 1880, la Princesse avait donné naissance, le 2 juillet, à une fille, et tout semblait sourire à cette jeune mère.

Il n'est personne ici qui ne s'associe à la douleur des deux familles inopinément frappées par ce fatal événement.

Les travaux de restauration de la chapelle du Palais se poursuivent avec une grande activité, et nous aurons plus tard à faire la description de ce sanctuaire transformé, où la richesse des marbres et des bronzes, la beauté des fresques, l'éclat des verrières et l'élégance des boiseries se disputent l'admiration.

Mais nous voulons, dès maintenant, citer l'article du bulletin hebdomadaire de *l'Artiste* du 9 juillet 1882, sur la grande verrière qui décorera la chapelle Princièrè; elle représente sainte Dévote devant le proconsul son juge :

« Dans le dernier numéro de notre *Bulletin*, nous avons annoncé que le peintre verrier, M. Lorin, allait ouvrir une exposition particulière à Plaisance, rue du Moulin-de-Beurre, 12.

« Nous devons tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se produit d'intéressant dans le domaine

des arts. Nous avons donc fait le voyage de Plaisance pour voir cette exposition.

« Vrai ! nous n'en sommes point fâché. M. Lorin est un artiste de race. La principale pièce de son exposition est un grand vitrail, d'environ sept mètres de long, destiné à la chapelle du Palais de Monaco, et représentant le *Jugement de sainte Dévote*. C'est une œuvre fort bien venue et qui atteste un talent réel chez son auteur. La mise en scène a de la grandeur, les mouvements sont justes, les caractères bien accusés, le coloris puissant : en un mot, c'est une page qui mérite d'être vue. Au centre de la composition se trouve sainte Dévote qui, les yeux levés vers le ciel, un bras extatiquement tendu et dont l'attitude simple exprime que le seul Dieu qu'elle adore est là-haut. La jeune martyre est pleine de noblesse dans sa résignation chrétienne; son indifférence pour tout ce qui l'entoure indique son mépris des maux terrestres, sa pensée plane déjà tout entière vers les régions célestes, et la suave beauté de son visage reflète à merveille l'innocence et la pureté de son âme. Un prêtre païen se précipite vers elle, et, tout en fureur, lui montre la statue de Jupiter. A droite est assis sur un trône de pierre élevé devant un temple, le proconsul romain qui vient de prononcer la sentence de mort. Son mouvement est digne, et sa tête a de l'expression. Du reste, toute cette partie de la composition est fort belle. Il y a là surtout, au premier plan, un soldat dont le coloris est réellement éblouissant. Peut-être y aurait-il à faire quelques critiques de détail, mais l'ensemble, je le répète, est d'un grand effet et mérite les applaudissements de tous les gens de goût.

« Dans le numéro de *l'Artiste* qui paraîtra le mois prochain, nous donnerons un dessin du *Jugement de sainte Dévote*, par M. Lorin. »

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Renée de Boyer de Sainte-Suzanne, fille de S. Exc. le Gouverneur Général de Monaco, avec M. Henri de Guyon de Ghiès de Pampelonne, officier dans l'armée française.

Les distributions des prix aux salles d'asile de la Principauté ont été faites jeudi dernier, savoir : aux Moulins, à 9 heures du matin; à Monaco, à 2 heures et demie de l'après-midi. MM. Durand-Auzias, Secrétaire Général, Président du Comité de l'Instruction Publique, l'Archiprêtre Ramin et le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire, ont procédé à ces cérémonies que présidait M. Durand-Auzias.

Hier lundi a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales (garçons) de la Principauté.

Le préau du vaste bâtiment de l'école des Frères était décoré avec goût, et une foule d'invités et de parents se pressait dans l'enceinte réservée au public. Au fond, une estrade était destinée aux Autorités; M. Durand-Auzias, Secrétaire Général du Gouvernement, présidait la cérémonie à laquelle assistaient M. le Colonel de Sainte-Croix, M^{sr} Viale, Vicaire Général, M. le Ch^{er} de Loth, Adjoint au Maire, M. l'Archiprêtre et le Clergé de Monaco, les membres du Tribunal, du Barreau, du Comité de l'Instruction Publique, nombre d'Officiers et quantité de fonctionnaires et de notabilités de la Principauté.

Après une grande marche, exécutée par la Société Philharmonique, l'élève Laurent Jeoffredy a lu un discours qui s'adressait aux autorités et que l'on a fort goûté.

M. Durand-Auzias, Secrétaire Général du Gouvernement et Président du Comité de l'Instruction publique, prononce le discours d'usage. Après avoir fait l'éloge des Frères des Ecoles Chrétiennes et constaté les progrès accomplis pendant l'année scolaire 1881-1882, M. Durand-Auzias adresse aux élèves d'éloquents exhortations à persévérer dans la voie de l'étude et du travail. Il rend hommage à nos Souverains qui, les premiers, ont appliqué le principe de l'instruction gratuite et obligatoire. Ce problème, si discuté et si cherché voilà à peine quelques années dans les plus grands Etats de l'Europe, était en effet établi, il y a quarante ans, à Monaco sous le Prince Florestan I^{er}.

On sait d'ailleurs qu'à toutes les époques, les descendants des Grimaldi ont tenu à honneur de protéger les lettres et les arts; la haute sollicitude du Prince Charles III pour ses jeunes sujets et l'intrepidité montrée par Son Auguste Fils dans ses explorations maritimes témoignent de leur constant amour de la science.

M. le Secrétaire Général remercie S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg du gracieux concours qu'elle daigne accorder à nos fêtes scolaires. Parlant de MM. le Ch^{er} de Castellet et de Payan, décédés il y a plusieurs mois, et dont les lumières étaient si appréciées dans le Comité de l'Instruction publique. M. Durand-Auzias se fait l'interprète de son auditoire en regrettant leur perte : « Il nous reste d'eux, dit-il, l'exemple du devoir, du dévouement, nous nous efforcerons de les suivre dans cette voie. »

Cette allocution, chaleureusement applaudie, est suivie de plusieurs morceaux de chant, poésies et petites pièces comiques qui obtiennent un succès du meilleur aloi.

Citons entre autres, comme musique bien interprétée, le cœur des Prêtresses, tiré de *Pharamond*, de Boieldieu ; le chœur *Brise légère*, valse tirée de *Faust*, de Gounod, et la cantate au Prince ; M. Toubas a chanté d'une façon digne d'éloges, une composition musicale de M. Bellivier, maître de chapelle à Nîmes, intitulée *Saint Pierre aux Liens*, ode dédiée au Saint-Père ; M. Fuhmeister, artiste de l'orchestre du Casino, a exécuté une très remarquable fantaisie de M. Maurice Delpech ; enfin la Société Philharmonique, dont le gracieux concours est toujours acquis à nos fêtes publiques, a fait entendre divers morceaux choisis de son répertoire.

Parmi les poésies ou chansonnettes, il convient de mentionner : *le Coq et le Renard*, apologue, chanté par l'élève Georges Fillhard ; *J'ai la Croix*, poésie dite par A. Fuhmeister ; *Choucroute et Macaroni*, saynète comique de Lajarte, bien enlevée par les élèves Bossolasco et Bozzone, et *l'Huître et les Plaideurs*, trio comique, gaiement dit par les élèves Louis Crovetto, E. Sprega, Benoît, Léon Sangeorge, Spadoni, T. Gastaud.

L'orchestre était composé de plusieurs artistes du Casino, donnant gracieusement, comme chaque année, le concours de leur talent à cette fête scolaire.

M. Borghini tenait le piano. M. Hurand, maître de chapelle, dirigeait les chœurs.

Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

Prix d'honneur accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg.

Classe d'honneur : Jean Marsan.
Grand classe : Jean Léon.
2^{me} classe : Louis Rigoni.
3^{me} classe : Joseph Verand.
4^{me} classe : Philibert Aureglia.
5^{me} classe : Adolphe Fuhmeister.
6^{me} classe : Félix Bollo.

Prix d'honneur accordés par le Comité de l'Instruction publique aux deux élèves qui ont le mieux réussi la narration donnée :

1^{er} Prix : M. Jean Aymini.
2^{em} Prix : M. Jean Marsan.

Ont obtenu le certificat d'études primaires :

Laurent Jeoffredy. — Charles Blanchy. — Joseph Casanova. — Charles Baruzzi. — Joseph Delpiano. — François Otto.

Voilà certes un joli résultat qui dit assez éloquemment les progrès de l'école, car, depuis que ce concours existe, jamais un si grand nombre d'élèves n'avaient obtenu ce certificat.

Ont obtenu le plus grand nombre de nominations :

Classe d'honneur : Jean Aymini, 15 f. n. — Charles Blanchy, 11 f. n. — Laurent Jeoffredy, 10 f. n. — Joseph Casanova, 9 f. n. — Jean Marsan, 8 f. n. — Charles Baruzzi, 8 f. n. — François Otto, 7 f. n. — Joseph Delpiano, 6 f. n. — Auguste Blot, 5 f. n.

Grand classe : Gaspard Olivier, 8 f. n. — Jean Marchesio, 7 f. n. — Théodore Florent, 6 f. n. — Alphonse Brunet, 6 f. n. — Jean Léon, 5 f. n. — Bernard Piatti, 4 f. n. — Georges Fillhard, 6 f. n. — Sylvestre Rochesani, 5 f. n. — Clément Donnat, 5 f. n. — Jean Beaud.

2^{me} classe : Louis Rigoni, 7 f. n. — Alexandre Lorenzi, 6 f. n. — Jean Scotto, 6 f. n. — Louis Anquetin, 6 f. n. — Jules Baud, 5 f. n. — Emile Imbert, 5 f. n. — Félix Kroenlein, 5 f. n. — Lucien Orengo, 5 f. n. — Pompée Mortary, 5 f. n. — Pierre Mussati, 5 f. n. — Adolphe Mathis, 4 f. n.

3^{me} classe : Joseph Vérando. — Antoine Nigio. — Charles Rapaire. — Benigno Rigoni. — Laurent Giachetti. — Joseph Tschirret. — Ange Vérando. — Charles Véran.

4^{me} classe : Philibert Aureglia. — Raoul Marinelli. — François Bonafede. — Julien Albin. — Jean Dul-

becco. — François Vigliani. — Georges Rapaire. — Marius Abel.

5^{me} classe : Adolphe Fuhmeister. — Alexandre Médécin. — Claude Dalbera. — Charles Paoli. — Bernardino Ovidio.

6^{me} classe : Félix Bollo. — Joseph Vitechio. — Vincent Sacco. — Joseph Noble. — Louis Augier.

De nombreuses feuilles de dessin de lavis, linéaire, cartographique et d'ornement décoraient le fond de l'estrade et rehaussaient agréablement les riches tentures aux couleurs nationales. On a particulièrement remarqué les travaux de MM. François Otto, Jean Aymini, Charles Baruzzi, Joseph Delpiano, Joseph Casanova, Charles Blanchy.

Ce soir ont lieu les distributions des prix aux écoles communales des filles et au Collège de la Visitation.

Ce soir commenceront, sur la place Sainte-Barbe, les bals traditionnels donnés par la jeunesse monégasque à l'occasion des fêtes de Saint-Roman, qui se prolongeront tous les dimanches jusqu'au 27 de ce mois.

Les préparatifs en vue des bals nous permettent d'assurer que ces soirées dansantes obtiendront, cette année, un grand succès.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1882 a été de	16.294
Il n'était en juillet 1881 que de	13.457
Différence en faveur de 1882	2.837

Jeudi dernier 3 août, un artiste de l'orchestre du Casino, M. L. Schwentzer, ayant trouvé, dans l'omnibus des musiciens partant à 8 heures, le soir, de Monaco, un porte-monnaie contenant une somme importante, s'est empressé de le remettre à l'autorité. Ce porte-monnaie avait été perdu par M^{me} de Loth, à qui il a été rendu le lendemain.

Cet acte de probité fait le plus bel éloge de M. Schwentzer.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 27 juillet, a condamné pour coups et blessures les nommés Emilio Piotti, âgé de 26 ans, né à Vigevano, province de Pavie (Italie), et Carlo Amoretti, âgé de 18 ans, né à Oneglia, province de Port Maurice (Italie), le premier à trois mois de prison, et le deuxième à un mois de la même peine.

S'il pleut abondamment en France et dans certaines contrées de l'Europe occidentale, il n'en est pas de même dans le Midi où la sécheresse se fait par trop sentir.

C'est ainsi que des lettres de la Maddalena annoncent que l'eau potable manque dans l'île.

On attendait de Gênes un vapeur-citerne. Les nouvelles des campagnes de la Sardaigne sont désolantes.

La sécheresse et les incendies ont tout détruit.

La Compagnie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée vient de mettre en application un nouveau tarif spécial (P. V.) n° 30, pour le transport des matériaux de construction.

On nous écrit d'Aix-les-Bains le 6 août :

On vient d'installer à Aix un tir aux pigeons, organisé par M. Blondin, le fidèle Achate de M. Denetier. L'inauguration a eu lieu aujourd'hui, et les tirs continueront jusqu'au 30 août. Il y a 10,000 fr. de prix.

L'installation du tir aux pigeons est de bon augure pour la ville. Il fait présager sous peu, l'an prochain sans doute, une autre installation très souhaitée, celle des courses de chevaux.

St-Raphaël. — A l'occasion des fêtes de cette localité, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée délivre, jusqu'au 9 août 1882 inclusivement, des billets d'aller et de retour par les gares de Grasse Cannes, Vence-Cagnes, Golfe-Juan, Antibes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Eze, Menton, Monaco.

Ces billets d'aller et de retour donnent le droit de circuler dans tous les trains, à l'exception des trains express, et leurs coupons de retour sont valables jusqu'au dernier train de la journée du 10 août.

— Le théâtre du Casino de Saint-Raphaël a ouvert ses portes samedi, 5 août, par une représentation extraordinaire.

On a applaudi M^{mes} Sophie Carré et Barry Simonet, MM. Charles Carré, Auguste et Antoine Génin.

La représentation était divisée en trois parties : 1^o les Deux Aveugles, 2^o Concert, 3^o le Violoneux.

On le voit, les efforts les plus intelligents sont faits pour rendre cette station agréable aux hôtes d'hiver et d'été.

Nice. — L'ouverture de la chasse dans les Alpes-Maritimes est fixée cette année au dimanche 13 août courant.

— Dans la matinée du lundi 31 juillet, un enfant de 11 ans, nommé Charles Gastaud, qui se baignait près du port, faillit se noyer.

Deux matelots de la douane, nommés François et Giordan, l'ayant vu disparaître sous l'eau, se sont portés à son secours, en se jetant tout habillés à la mer. L'un de ces courageux citoyens, Giordan, a fait tant d'efforts pour sauver le pauvre enfant, que lui-même, exténué, à bout de forces, paraissait sur le point de sombrer. M. François est un bon nageur ; mais il avait alors une double tâche : sauver son camarade et l'enfant, et il faisait de vaines tentatives pour y parvenir.

Un matelot au service du port, M. André Mari, voyant le danger couru par ces trois personnes, se porta alors à leur secours, et, à l'aide d'une corde qui lui fut jetée, il parvint à les ramener sur le rivage.

Le jeune Gastaud et M. Giordan étaient presque asphyxiés lorsqu'ils furent retirés de l'eau ; heureusement, grâce aux secours qui leur ont été prodigués, ils sont actuellement hors de danger. (*Petit Niçois*).

— M. Gallian, commissaire central à Angers, a été nommé aux mêmes fonctions à Nice, en remplacement de M. Gontier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— L'exequatur est accordé à M. le comte Gurowski de Wezele, consul d'Autriche à Nice, qui remplace le sympathique M. d'Auzac.

— La récolte des olives est, paraît-il, fort compromise encore cette année dans notre département. Les mouches s'attaquent à ces fruits, qui sont un des revenus du pays, et qui peu à peu disparaîtront, si nos agriculteurs n'y prennent garde, et s'ils n'apportent un remède énergique et simple à cette situation déplorable.

Pour éviter que les mouches ne détruisent les olives, il faut empêcher à tout prix la destruction des oiseaux.

On a remarqué, et nous le prouverons prochainement par la publication de statistiques et rapports officiels, que, dans tous les départements où les olives sont attaquées par les mouches, on fait une chasse impitoyable aux mésanges, aux rossignols et même à l'hirondelle.

Or, ces petits oiseaux font des mouches, des insectes et des larves leur principale nourriture ; pour quelques fruits qu'ils picorent par-ci par-là, pour quelques grains mangés, ils sont poursuivis et chassés par ceux-là mêmes qui doivent les protéger, les agriculteurs, auxquels ces petits collaborateurs rendent d'immenses services.

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures énergiques, afin de défendre de tirer sur les hi-

rondelles et d'interdire la chasse aux petits oiseaux. Les Anglais ont reconnu, depuis longtemps, en gens pratiques, l'utilité des oiseaux dans l'agriculture, et dans toutes leurs colonies où ils défrichent et cultivent, ils font venir à grands frais, d'Europe, des cargaisons de petits oiseaux, depuis la mésange jusqu'au pierrot, pour défendre leurs cultures.

Villefranche. — Le *Lancaster*, frégate de la marine américaine, est entrée en rade de Villefranche, la semaine dernière, venant d'Alexandrie, ayant touché à Messine et à Gênes.

Cagliari. — On a découvert plusieurs grottes aux environs de la commune de Dorgali et à peu de distance de la mer. Une de ces grottes a quinze galeries qui ont une extension de plus de 2,500 mètres carrés. Presque au milieu de la première galerie s'ouvre un ravin qui conduit à une autre grotte laquelle n'a pas encore été visitée.

Il y a des pavés qui paraissent de très fin basalte, des colonnades qui ressemblent à du marbre blanc, des draperies qui descendent d'une hauteur de près de quinze mètres. Ici les stalactites affectent la forme d'un enfant, là celle d'un fusil, d'un lustre, d'une chaise, d'un mausolée, etc. Bref, c'est une scène qui, éclairée, reflète toutes les gradations des couleurs, représente des milliers de combinaisons fantastiques qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

Dans la troisième galerie, on voit l'empreinte d'un pied humain, très nette, ayant près d'un centimètre de profondeur et parfaitement cristallisée. On n'aperçoit aucune autre trace de visiteur.

Il est indubitable que cette grotte est la plus belle, la plus vaste des grottes connues jusqu'à présent en Sardaigne. Elle s'ouvre à l'est à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La politique fait des siennes, cette semaine, et nous vaut une crise ministérielle. Le pays commence à être blasé sur ces jeux du parlementarisme et du hasard et n'en prend qu'un souci médiocre. Il s'inquiète bien davantage du procès de Fenayrou, l'assassin du pharmacien Aubert, ou de la fête dédiée à la jeunesse, qui se donne au jardin des Tuileries. Les distributions de prix, d'autre part, sont pour les pères et mères de famille une diversion toute puissante à la discussion des candidatures au futur cabinet, et la moindre couronne décernée à leur *baby* leur semble d'une importance très supérieure à l'octroi de tel ou tel portefeuille.

La mort subite et si prématurée de la princesse Marie Bonaparte, emportée presque au sortir d'un dîner de famille, par une embolie du cœur, a causé dans tous les rangs de la société la plus douloureuse impression, et, c'est au milieu d'un grand concours de sympathie que les funérailles de la princesse ont été célébrées à l'église de Saint-Cloud.

Sœur cadette de M. Edmond Blanc et de la princesse Louise Radziwill, la princesse Marie était un tempérament artistique de la plus réelle valeur. Elle touchait du piano en virtuose véritable et dessinait et sculptait avec un rare mérite. De son mariage avec le prince Roland Bonaparte, fils du feu prince Pierre, elle laisse une fille, née le 2 juillet dernier.

Le temps est aux *mémoires*. Il n'est si mince politicien ou homme de lettres, acteur ou général, qui ne se sente obligé de se raconter à ses concitoyens et de se livrer à un de ces ouvrages qui commencent par *je* et finissent par *moi*. Un écrivain de second ordre, M. Mary Lafon, candidat perpétuel à l'Académie française, vient de céder à la contagion, et, sous prétexte de servir sa propre gloire, de déverser sur les plus illustres de ses contemporains tout un encrier de fiel. Le livre, avec ses indiscretions et ses perfidies, fait naturellement grand tapage, sans toutefois rapporter grand honneur à celui qui l'a écrit. J'y ajouterai une petite anecdote oubliée par son auteur et qui aurait bien fait cependant dans ses souvenirs biographiques.

M. Mary Lafon, non lassé par d'incessants échecs, faisait sa mille et unième visite de candidature à un de nos académiciens les plus obligeants.

— Enfin, conclut celui-ci à bout de paroles, pour éconduire son visiteur, tâchez d'avoir une voix, j'y ajouterai la mienne.

L'écrivain se le tint pour dit, et c'est ce qui vous explique les deux voix qu'il remporta au dernier scrutin académique où figure son nom.

Paris est veuf de la plupart de ses théâtres en cette saison, et les nouvelles des coulisses font sensiblement défaut. Il faut cependant noter à l'actif de cette semaine la vente du théâtre de l'Ambigu à M. Maurice Bernhardt, fils de M^{me} Sarah Bernhardt. Le nouveau directeur n'ayant que dix-sept ans et demi, son nom est, surtout là, un pavillon destiné à recouvrir l'entreprise maternelle. M^{me} Sarah Bernhardt ne s'en tient pas, d'ailleurs, au théâtre du boulevard Saint-Martin, elle vient d'acquérir également celui des Nations, des mains de M. Ballande. Elle appartient, pour l'hiver prochain, au Vaudeville; mais, passé ce temps, elle se consacrera entièrement aux deux scènes devenues sa propriété.

Les théâtres Sarah Bernhardt feront-ils fortune? Je l'espère, mais cela dépend bien moins du mérite de l'actrice *impresaria* que d'un simple caprice de la vogue. Il est très curieux, en effet, de voir, à Paris; le cachet qu'imprime à une nouvelle entreprise le hasard de la faveur publique. Tel établissement qui sollicitait cette faveur et qu'on croyait le mieux fait pour la conquérir ne l'obtient pas; tel autre, au contraire, effacé, modeste, terne, se la concilie du premier coup. Un restaurant se fonde en plein centre du Paris élégant; son aménagement est merveilleux; ce ne sont que festons et astragales, glaces et dorures. Ses cabinets sont d'une coquetterie, d'un faste sans exemple. On s'imagine que le Paris des clubs, celui qui fait les belles fêtes et les belles additions, va se précipiter là en masse, pas le moins du monde!... Il continue à aller s'étouffer dans les salons enfumés et défratchés des restaurants qu'il connaît depuis dix ans.

D'un autre côté, une taverne germano-anglaise s'établit entre le petit club et la Madeleine. Pas le moindre luxe: tout un coté d'une des salles du restaurant est occupé par un comptoir où l'on débite du jambon, du saucisson, toute espèce de charcuteries au premier passant venu à qui prend l'envie d'en acheter. Et bien! la fashion masculine adopte cet endroit. La fine fleur des clubs se fait une loi d'y déjeuner chaque matin et d'y soupailler le soir; bien plus, le coin qui fait face au comptoir de charcuterie dont je parlais plus haut est devenu le coin privilégié où quelques clients *di primo cartello* ont leur table attitrée. Voilà les jeux de la vogue et du hasard dans une ville de badauderie comme Paris!...

L'Hippodrome a su conquérir cette faveur grâce à ses courses à pied. Le mardi et le vendredi, on s'arrache ses loges, on s'étouffe dans ses promenoirs. Vous connaissez la réputation légendaire des samedis du Cirque. La vogue à la fête de Neuilly était à la baraque des lutteurs tenue par Marseille jeune. Les plus hautes individualités mondaines se pressaient chaque soir sur ses bancs de bois sec et mal équilibrés.

Un rien fait le succès en France. C'est ce rien qu'il s'agit d'attraper. Soyez sûr que M^{me} Sarah Bernhardt, qui s'y connaît, saura l'atteindre pour son théâtre en partie double.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Les Grands cœurs, par Stéphen Liégeard (1).

Nous nous disposions à appeler l'attention de nos lecteurs sur le volume de poésies que vient de publier notre sympathique voisin de Cannes, M. Stéphen Liégeard, lorsque nous trouvons nos impressions mieux traduites que nous ne pourrions le faire par la plume autorisée de M. Hippolyte Fournier. Nous laissons donc la parole au si compétent feuilletonniste de la *Patrie*:

Les grands cœurs! voici un beau titre qui sonne

(1) 1 vol. en vers, chez Hachette.

comme une fanfare d'honnêteté, de courage, de patriotisme, de dévouement.

M. Liégeard est un vrai poète. Rien du rimeur vulgaire dans ce patriote aux douloureux souvenirs, aux reconfortantes espérances, dans ce traducteur éloquent de toutes les bonnes et belles actions.

M. de Pontmartin a dit de Théophile Gautier qu'il avait le charme et la grâce, nous dirons de M. Liégeard qu'il a le charme, la grâce et la force.

Après le culte de la patrie et celui du génie, M. Liégeard a celui du foyer, et nous ne croyons pas qu'on ait jamais écrit quelque chose de plus touchant, de plus original et de plus fin que cette pièce:

LES NOCES D'OR

Il neige... les époux reviennent de l'église.
Lui, joyeux, à son bras emmène le printemps;
Elle, sourit au ciel que l'espérance irise;
Tout chante dans leur âme: il aime, elle a vingt ans!
Cinquante hivers sur eux ont neigé... mais sans prise;
Tête et cœur sont debout sous les flocons du temps.
Leur long serment d'amour a défilé la brise;
Quand tout change autour d'eux, eux seuls restent constants.

Aussi les deux époux, sûrs de se bien connaître,
Ont renoué la chaîne entre la main du prêtre;
Les fleurs qui la tressaient vont reflleurir encor.

Au Dieu qui le permet, amis, rendons hommage,
Et par lui puissions-nous un jour, à leur image,
Sous des cheveux d'argent fêter les noces d'or!

Pour le public vraiment lettré, les *Grands cœurs* seront classés au nombre des recueils de vers qui méritent de vivre; pour les chercheurs d'émotions saines, ils seront une source inépuisable et féconde.

En écrivant son livre, M. Liégeard, on peut se permettre de le dire, a bien mérité de l'art qu'il honore et de la patrie qu'il aime, qu'il vénère et qu'il défend avec toute l'ardeur d'un bon Français et le charme d'un vrai poète.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Juillet au 6 Août 1882.

CANNES.	b.	Ange-Gardien, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b.	Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b.	Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b.	Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b.	Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ST-TROPEZ.	cutter,	Nizza, id., c. Rodolphe,	bois à brûler.
CANNES.	b.	Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	sable.
ID.	b.	Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b.	Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b.	Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b.	Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
NICE.	ch. à vap.	Vent-Debout, id., c. Réboa,	passagers.

Départs du 30 Juillet au 6 Août 1882.

ST-TROPEZ.	goëlette,	Anna, fr., c. Gimbart,	sur lest.
ID.	cutter,	Nizza, id., c. Rodolphe,	fûts vides.
CANNES.	b.	Ange-Gardien, id., c. Musso,	sur lest.
ID.	b.	Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b.	Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
ID.	b.	Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	b.	Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b.	Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b.	Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b.	Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b.	St-Pierre, id., c. Cantoné,	id.
ID.	b.	Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b.	Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
NICE.	ch. à vap.	Vent-Debout, id., c. Réboa,	passagers.

EXTRAIT

Prescrit par l'article 617 du Code Civil.

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, par jugement en date du dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré, rendu sur la requête de l'Administration des Domaines de Son Altesse Sérénissime, représentée par son receveur M. Antoine Lombard, demeurant et domicilié à Monaco, a donné acte à ladite Administration de sa demande d'envoi en possession de la succession en deshérence du sieur Joseph-Félix Delavergne, sans profession connue, décédé à Monaco le vingt-sept février mil huit cent soixante-treize, sans laisser aucun héritier connu au degré successible et, avant faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avocat soussigné.

Monaco, le deux août mil huit cent quatre-vingt-deux.

E. DE LOTH, avocat.

M. ASH, chirurgien-dentiste à Monaco, villa de la Riva, rue Grimaldi, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir du 15 juin jusqu'au 15 septembre, il ne recevra personnellement que les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

SOMMAIRE du Moniteur de la Mode du samedi 5 août : TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Echos, par MARCILLAC. — Le Mau-Jaunens, tradition du Périgord, par Alfred DES ESSARTS. — Histoire de la Coiffure des femmes en France, par G. d'E. et A. M. — Revue mondaine, par M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE. — Théâtres, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1924, dessin de Jules DAVID : toilettes de Casino. — Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Le chapeau Colombe, dessin de E. PRÉVAL, donnant le modèle de ces chapeaux si fort en vogue, ornés d'une colombe blanche avec collier de strass; cinq croquis à la plume, représentant des toilettes très nouvelles et un chapeau Girondin; des travaux de dames fort intéressants et huit toilettes pour bal, dîner ou soirée.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

En vente à l'imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1882

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.

Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métiévier.

2 volumes in-8° — Prix : 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

les deux premiers livres du CODE CIVIL

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

LE CODE PÉNAL

LE CODE DE COMMERCE

A LOUER

aux Bas-Moulins

UNE MAISON

EN TOTALITÉ

Composée de deux étages et appartement

Au rez-de-chaussée, boutique, cave.

PRIX par an : 2,400 fr.

S'adresser VILLA RAVEL, quartier des Bas-Moulins.

LA GAZETTE ROSE ILLUSTRÉE

REVUE MONDAINE DES SALONS ET DE LA MODE

DIRIGÉE PAR

M^{me} LA VICOMTESSE DE RENNEVILLE

Paris — 3, Rue du Quatre-Septembre, Paris

Paraît tous les Samedis et publie chaque année :

52 livraisons illustrées, de 12 pages en grand format et imprimées avec luxe.

12 Feuilles de patrons tracés et de Modèles de broderie, de grandeur naturelle, paraissant avec le premier numéro de chaque mois.

52 Gravures coloriées de toilettes de tous genres, ville, dîner, réception, visite, bal, théâtre, campagne, bains de mer, etc., d'après Jules David, dont :

2 Superbes planches de saison, double format, coloriées à l'aquarelle, composées de 6 à 7 figures, représentant les types les plus nouveaux en costumes et confections, et paraissant le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre.

2,000 Dessins en noir, imprimés dans le texte, représentant tous les sujets de modes, de travaux de dames, d'ameublement.

Les Abonnements datent tous du 1^{er} de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT :

FRANCE. Paris, Départements, Algérie: un an, 26 francs; six mois, 15 francs; trois mois, 8 francs.

Belgique, Suisse, Italie. un an, 28 francs; six mois, 16 francs; trois mois, 8 francs 50 c.

LES ABONNEMENTS SONT REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

Horaire de la marche des trains du 1^{er} Juin 1882. --- Service d'Été

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Table of train schedules for the Paris to Monaco line. Columns include distance (Dist. kilom.), price of seats (PRIX DES PLACES), and stations (STATIONS). It lists various train types like Express, Rapide, and Omnibus with their respective departure and arrival times.

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Table of train schedules for the Vintimille to Paris line. Columns include distance (Dist. kilom.), price of seats (PRIX DES PLACES), and stations (STATIONS). It lists various train types like Express, Rapide, and Omnibus with their respective departure and arrival times.

(*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

(1) Le train 492 s'arrête aux Arcs, où il arrive à 8 h. 59 du soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Meteorological bulletin table with columns for dates (DATES), barometric pressures (PRESSIONS BAROMÉTRIQUES), air temperature (TEMPÉRATURE DE L'AIR), humidity (HUMIDITÉ RELATIVE), winds (VENTS), and sky conditions (ÉTAT DU CIEL). It includes a summary of observations for the month of June 1882.